



MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
AUPRES DES NATIONS UNIES

INTERVENTION DE S.E.M. RODOLPHE ADADA,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA COOPERATION ET DE LA FRANCOPHONIE
DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

DEVANT LA 59^e SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

New York, le 22 septembre 2004

Vérifier au prononcé

Nous souhaitons toujours qu'il y ait plus d'équité et de solidarité entre nations pauvres et riches, pour une mondialisation plus juste.

C'est pourquoi nous soutenons les recommandations formulées par la commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation.

Monsieur le Président,

Pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement, il nous faut aussi la paix et la sécurité. Malheureusement, dans plusieurs régions du monde, ces deux conditions font encore défaut.

Au Moyen-Orient, la situation continue de nous préoccuper. La paix, aspiration essentielle, demeure toujours hors de portée des peuples de cette région et c'est notre responsabilité commune de créer les conditions nécessaires pour qu'elle s'y installe durablement.

En Afrique, l'attention de la communauté internationale est encore retenue par trop de crises.

Nous pouvons certes nous féliciter des dernières évolutions de la situation en Côte d'Ivoire après la tenue du Sommet d'Accra III mais il nous faut continuer à oeuvrer pour rendre le processus irréversible.

Au Soudan, la crise du Darfour reste un sujet de grande préoccupation, tant dans sa dimension humanitaire que dans son volet politique. Une plus grande mobilisation de la communauté internationale est requise pour soutenir les efforts de l'Union Africaine. L'objectif est d'éviter l'embrassement et de garantir la paix au peuple soudanais.

Dans notre sous-région, l'Afrique Centrale, nous avons pu nous réjouir de la conclusion heureuse, le 12 juillet 2004, du forum national de Sao Tome et Principe, prévu par le mémorandum d'entente du 23 juillet 2003, conclu sous les auspices de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP), de l'Union Africaine, des Etats-Unis d'Amérique et du Nigeria.

En République Centrafricaine où reste engagée une force de paix de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale qui bénéficie du soutien logistique de la France, notre espoir est de voir le processus démocratique suivre son cours jusqu'à la tenue des élections générales prévue en 2005.

Au Burundi, nous saluons les efforts de la communauté internationale et, notamment, ceux de la médiation sud-africaine pour les résultats atteints à ce jour. Nous exhortons la classe politique de ce pays à privilégier l'intérêt national. L'unité et le développement du Burundi sont à ce prix.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, la République du Congo compte parmi ces pays de notre sous-région en situation post-conflit.

Sous la conduite du Président Denis SASSOU-N'GUESSO, le Congo s'emploie en même temps à consolider la paix et à rétablir les grands équilibres macro-économiques.

Dans ses priorités actuelles, la question du désarmement, démobilisation et réinsertion continue d'occuper une place de choix. Notre programme national y afférent concerne, pour la période 2004-2006, un peu plus de 40 mille ex-combattants.

Les efforts du gouvernement, qui bénéficient du soutien bien apprécié de l'Union Européenne, du Programme des Nations Unies pour le Développement et de la Banque Mondiale vont donc se poursuivre. Nous apprécierons toute autre contribution allant dans le sens d'aider le gouvernement congolais à résoudre cette épineuse question.

Par ailleurs, le Congo, aspirant au bénéfice de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, reste très sensible aux décisions prises à Paris les 9 et 14 septembre 2004, respectivement par le Club de Paris et des bailleurs de fonds auxquels je tiens ici à redire la gratitude du Gouvernement congolais.

L'admission du Congo à cette initiative nous permettra assurément de consacrer l'essentiel de nos ressources aux tâches de développement, suivant ainsi les indications contenues dans notre « Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté » (DSRP) dont nous attendons de voir la validation par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale.

